

CHAPITRE IV

PROBLÈMES DE DÉTERMINANTS DANS L'EMPLOI DES SYNTAGMES

NOMINAUX COMME ÉLÉMENTS DE REPRISE

(i) Introduction

Parmi les déterminants les plus travaillés en français se trouvent l'article défini et l'adjectif démonstratif. Nombreux sont les linguistes qui ont travaillé sur l'emploi de 'le' et 'ce' comme déterminants dans l'emploi du SN comme éléments de reprise dans un texte. (Berthoud A-C 1996, Combettes 1983, Corblin 1985, 1987, 1995, M.Charolles, (1978) Maingueneau 1986). Ces linguistes ont essayé de faire une sorte de distinction au niveau d'emploi, entre 'le N' et 'ce N'.

Comme le dit Corblin (1995), dans l'emploi de 'le N' pour reprendre un SN déjà mentionné, l'individu est isolé dans un ensemble d'individus antérieurement mentionnés grâce à la référence virtuelle N, qui fonctionne comme principe séparateur. 'Le' impose par conséquent, pour déterminer son désignatum un exemple de référence, d'où il extrait un individu. Le seul usage de 'le' pose comme référence possible les individus antérieurement mentionnés, ou, plus généralement, présents à l'esprit des locuteurs; N sépare un de ces individus des autres. Selon F.Corblin (1995) tout usage de 'le' associe à l'interprétation un domaine de référence et l'extraction du seul N de ce domaine. En cela, 'le' consiste toujours à opposer (pour en prédiquer quelque chose) un individu précédemment mentionné aux

autres. Donc, une déduction peut être faite du fonctionnement de 'le': il oppose nécessairement l'individu d'un domaine qui est 'un N', aux individus qui ne sont pas des N.

Pour ce qui concerne l'emploi de Ce N, il s'agit de désigner un N repéré par proximité, et de le classifier comme un N particulier. Dans cet emploi, il s'agit de l'opération qui oppose un N, comme N particulier, aux autres N possibles. Cette classification par mise en contraste aux autres N constitue très exactement l'opposition que 'le N' est impuissant à produire, puisque 'le' suppose extraction d'un N parmi un ensemble d'individus n'admettant pas le signalement N. Et comme le dit Anne-Claude Berthoud (1996 : 86) le démonstratif, en tant que marqueur déictique, constitue la forme préférentielle pour reprendre le topic accompagné de l'indéfini, notamment dans le cas de la reprise d'un nouveau topic :

L'effet de rupture et de réorientation qu'implique la déixis dans le flux discursif expliquerait la raison de cette préférence. Dans l'énoncé : il y avait une fois un prince, ce prince était jeune et beau. Le passage de un SN à ce SN permet à la fois d'instaurer une rupture tout en maintenant la cohérence du discours ; il s'agit à la fois du même et d'un autre prince ; d'un prince quelconque intervenant dans l'espace discursif, on passe à un prince accessible et dès lors susceptible d'une prédication. Cependant, si un SN et ce SN sont distincts au niveau de l'accessibilité topicale, ils supposent la même 'extension' référentielle... le démonstration se présente comme un désignateur direct du SN introduit par un ; il renvoie à son contexte énonciatif et est donc un vrai connecteur anaphorique. Il invite à apprécier sans intermédiaire l'occurrence démonstrative avec le référent introduit par l'occurrence du SN indéfini.

et elle continue qu'en revanche, comme le souligne Kleiber, un SN et le SN ne peuvent entrer dans une relation anaphorique simple ; d'où le caractère quelque peu boîteux des exemples :

- a) Ciel un homme ! c'est qui l'homme ?
- b) Il y avait une fois un prince.

Le prince était jeune et beau.

Comme le dit toujours Berthoud (1996 : 86-87) :

L'article défini désigne indirectement le SN introduit par un SN ; il renvoie aux circonstances d'évaluation, ou plus précisément à la présupposition d'existence d'un ensemble nécessitant la prise en compte de circonstances (spatio-temporelles) justifiant cette présupposition. Dans l'exemple ci-dessous :

Il y avait un roi qui vivait dans un grand château. Le roi(il) était riche et puissant.

Le SN ne reprend pas la seule occurrence de un SN, mais s'appuie sur toute la proposition antérieure comprenant cette occurrence, alors que, selon Corblin (1983), le démonstratif ignore les distinctions antérieures disponibles et instaure une distinction nouvelle pour le discours. Le démonstratif 'rebaptise' un SN ; il a un rôle d'identificateur, il désigne un exemple particulier de N. Faisant passer un référent du quelconque au spécifique, il lui attribue une valeur de contraste... Et c'est cette aptitude à créer du 'nouveau référentiel' qui lie indéfini et démonstratif.

Toutefois, bien qu'il y ait des lieux de divergence au niveau d'emploi, entre 'le N' et 'ce N', on peut trouver quand même des possibilités d'emplois indifférents des deux syntagmes comme éléments de reprise d'un SN déjà mentionné. En fait, quelques exemples réels vont nous bien montrer l'emploi des noms déterminés par ces deux déterminants -- le et ce -- comme éléments anaphoriques. Donc l'examen de quelques textes tirés du roman Ogboju Ode, servirait comme support. Nous allons considérer comment les équivalents des deux déterminants s'utilisent en yoruba et puis examiner leurs emplois en français dans le même contexte. 'Le' et 'ce' ont comme équivalents en yoruba les déterminants 'nã'(náà) et 'yí'(yíí). Considérons les passages suivants à titre d'exemple:

- a) *Ihin ti kan ka gbogbo ilu wayi pe okunrin arugbo kan wa_nsø itan aramada fun mi ... Laipe okunrin yi de...(D.O.Fagunwa,op.cit:49)*

Nouvelles ont répandu, partout ville maintenant que homme vieux un venait raconter histoire merveilleuse pour moi.. bientôt homme ce arriva...

Les nouvelles s'étaient déjà répandues dans la ville qu'un vieil homme (un vieillard) venait me raconter des histoires merveilleuses. Bientôt cet homme arriva.

- b) *o si ti ọwọ bọ apo rè o fa àdó kan yọ, ... nigbati o si gba a ni abara ado nã di akengbe emu kan.*

Agbako joko o si bẹ́rəsi ibu emu nà fun mi, nigbati a mu emu yi de idaji... (D.O.Fagunwa,ibidem:13)

il donc met main dans poche sa. Il tire petite gourde une lorsqu'il tape la avec paume petite

gourde la devient grande gourde vin de palme une Agbako assit il commence à verser vin de palme le pour moi, quand nous buvons vin de palme ce à moitié...

Il mit la main dans la poche et il en sortit une petite gourde, après l'avoir tapée dessous, la gourde fut transformée en une autre gourde pleine de vin de palme.

Puis Agbako s'essuya et se mit à boire ce vin de palme.

Il m'en offrit à moi aussi. Peu de temps après, ayant bu la moitié du vin...

Dans les deux passages cités ci-dessus, on voit que l'emploi des déterminants pour déterminer les noms en yoruba est différent de celui en français. Bien que dans le texte a) on utilise en français le déterminant 'ce' pour déterminer le 'N' reprenant le SN déjà mentionné, l'on peut utiliser indifféremment en yoruba 'nã' et 'yi', les équivalents de 'le' et 'ce' pour déterminer 'okunrin' = 'homme' respectivement. Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'on ne peut pas utiliser indifféremment dans ce contexte, les déterminants 'le' et 'ce' aussi en français. On voit aussi que les déterminants en yoruba sont postposés alors qu'en français

ils sont antéposés. Pourtant, contrairement à ce que pensent certains linguistes, l'emploi de 'le' dans ce contexte, pour déterminer 'homme' en français ne peut pas donner le sens d'un autre 'homme' que celui dont parle le narrateur. Cette école de pensée qui favorise l'emploi de 'ce' au lieu de 'le' sont d'avis que 'le', dans son usage pour déterminer un N, impose un ensemble de référence, d'où il extrait un individu. En d'autres termes, selon cette école de pensée, l'emploi de 'le' comme déterminant d'un N peut faire référence à un autre N alors que ceci ne peut pas se dire à propos de l'emploi de 'ce'. L'emploi de ce N fait montrer que le nom qu'il détermine renvoie au nom précédemment mentionné sans aucune ambiguïté. Néanmoins, ceci n'est pas évident en ce sens que le contexte aidant, l'emploi de 'leN' peut également passer sans aucune ambiguïté.

En revanche, dans le passage b) à la différence du cas du passage a), le nom déjà mentionné est immédiatement repris en yoruba par un SN défini avant d'être repris encore par un SN démonstratif. En fait, le déterminant 'nã' peut se répéter pour déterminer la troisième mention du nom 'emu' comme le déterminant démonstratif 'yi' peut aussi s'utiliser pour déterminer ce nom 'emu' utilisé deux fois comme éléments de reprise du SN 'akengbe ẹmu kan'. Force est de noter ici que l'emploi du SN 'emu nã' n'est qu'une reprise ou une anaphore associative en ce sens que c'est la toute première mention du syntagme renvoyant à 'akengbe ẹmu kan' -- une grande gourde de vin de palme; - il s'agit d'un contenu 'emu' -- vin de palme, reprenant le contenant, -- akengbe emu kan -- une gourde de palme de vin.

Dans la version française, la première reprise du SN 'une gourde de vin de palme' est faite avec un SN déterminé par 'ce' – 'ce vin de palme' bien que l'emploi du déterminant défini ne soit pas interdit. Mais à la différence de la version yoruba où l'emploi de l'équivalent de 'le' est plus souhaitable, d'où son emploi dans le passage, les déterminants 'ce' et 'le' sont appropriés en français, mais l'emploi de 'ce' peut être souhaitable en ce sens qu'il désigne un N repéré par proximité et le classifie comme un N particulier. Son emploi ici

signifie qu'il s'agit du vin de palme qui se trouve dans la gourde dont on vient de parler et non pas d'un autre palme de vin. Pour ce qui concerne l'emploi du déterminant 'le' dont l'équivalent yoruba est 'nã', pour déterminer le nom reprenant 'une petite gourde' et 'ado kan' respectivement, dans les deux langues, l'emploi du déterminant démonstratif peut également jouer le rôle . Donc à la place de 'la petite gourde' et 'ado kan' on peut mettre 'cette petite gourde' et 'ado yi' sans rien enlever du sens du mot et sans entraîner aucune confusion au niveau d'interprétation du mot.

Par contre, dans certaines constructions, l'emploi de l'un de ces deux déterminants peut l'emproter sur l'autre. Par exemple, c'est 'le' qui s'impose comme déterminant qu'on doit utiliser pour déterminer un SN quand dans le texte, aucune mention n'a été faite de ce SN utilisé pour se référer à un objet de référence. C'est-à-dire lorsqu'on fait la mention du SN pour la première fois dans le texte pour reprendre un déjà dit. A titre d'exemple, dans les textes comme:

- a) *Láti bù ọdún kan àbò nílè yíí, bóyá ni odidi oṣù kan kójá tí a kò níí sòrò Alhaji Arisekola Alao sinu ALAROYE, ...Dájúdájú, àwọn ìròyìn wònyí máa n bí Ààre nínú..... (Alaroye Magasini, op.cit:26)*

Depuis un an et demi, à peine peut-on trouver un mois où nous ne parlons par d'El-hadj Arisekola Alao dans notre magasine ALAROYE ...

Bien sur, ces nouvelle énervent le président...

- b) *Sìgbón ó ṣe ni láànú pé nígbà tí ogun le mó omo Yorùba, nígbà tí ìdààamú nlá dé bá gbogbo omo Odùduwà, Arísekólá wà nínú àwọn tó dá kún ìṣòro wa. (Alaroye Magasini, ibidem:28)*

Il est pitoyable de dire que le moment où la guerre était terrible pour les Yoruba, le moment où tous les enfants d'Oduduwa s'étaient trouvés dans un grand problème, Arisekola était l'un de ceux qui ont contribué à notre sort.

l'emploi du SN défini 'le président' s'impose pour reprendre le SN 'El-hadji Arisekola Alao' dans le texte a) aussi bien que celui du SN défini 'tous les enfants d'Oduduwa' pour reprendre 'les Yoruba' dans le texte b). L'emploi des formes démonstratives dans les deux cas serait des formes pour le moins bizarres, une seule réalité, plusieurs désignateurs: l'article défini est donc suffisant pour indiquer, traduire cette unicité. Dans la version yoruba, les SN utilisés pour reprendre les SN déjà mentionnés dans les deux passages, ne sont pas déterminés ni par 'yi' ni par 'nā', les équivalents respectifs de 'ce' et 'le'. Cela veut dire qu'un SN peut s'utiliser pour reprendre un autre SN en yoruba sans aucun déterminant. En fait, l'emploi des déterminants 'náà' et 'yi' dans les contextes cités ci-dessus, signifierait que l'on a déjà mentionné antérieurement le N qu'ils déterminent. Or ce n'est pas le cas dans les deux textes ci-dessus.

Bien que les SN 'Omo Odùduwà et 'Ààrè' aient les mêmes référents que 'omò Yorùba' et 'El-Hadj Aríṣekólá Àlàó', respectivement, les SN utilisés pour reprendre sont formellement différents des SN repris. Donc la mention des éléments de reprise n'est faite que pour la première fois; d'où la possibilité de leurs emplois sans aucun déterminant surtout le SN 'Ààrè'. Dire 'Ààrè náà', l'équivalent de 'le président' ou 'Ààrè yi' dont l'équivalent français est 'ce président'; veut dire qu'on a déjà mentionné le mot 'Ààrè'; ce qui n'est pas le cas dans ce texte. Mais le français ne tolère pas dans ce contexte, l'emploi du N sans déterminant comme élément de reprise. Dire par exemple, 'Bien sûr, ces nouvelles énervent président...' est un énoncé irrecevable en français alors que l'emploi du nom sans aucun déterminant peut passer en yoruba. En fait, l'emploi de 'ce' pour déterminer le nom reprenant un SN dans ce contexte ne peut pas passer parce que le lecteur n'est pas au courant dans le contexte d'un président déjà mentionné et il peut ne pas savoir que Alhaji Arisekola Alao est le président des musulmans dans le pays yoruba. D'où l'emploi du déterminant 'le' pour déterminer le nom 'president' en français. L'emploi du nom 'Ààrè' sans aucune

détermination pour reprendre 'El-hadj Arisekola Alao' montre une divergence au niveau du fonctionnement des déterminants en français et en yoruba.

En réalité, l'on peut dire que le yoruba en tant que langue, ne possède pas d'article par se. Le morphème 'náà' ne signifie pas, à vrai dire, l'article défini du français; il n'est que son équivalent. L'élément indéfini 'kan' utilisé également après le nom en yoruba comme l'équivalent de 'un' /'une' n'est pas vraiment un article indéfini au sens large du terme. En fait, le 'kan' n'est utilisé que pour marquer l'indéfini ; ce dont on n'est pas sûr, ce qu'on mentionne pour la première fois :

òkùnrin kan wólé : Un homme est entré.

La différence sémantique entre 'kan' et 'un' est évidente lorsqu'on voit l'emploi du mot 'kan' pour déterminer un SN pluriel :

Àwọn òkùnrin kan n bèère yín : Certains gens vous demandent.

Le prédéterminant 'àwọn' n'est que pour marquer le pluriel et le mot 'kan' pour marquer l'indéfini, l'inconnu. Il en est de même pour 'náà', qui est utilisé comme l'équivalent de l'article défini du français- le , la , et lorsque le nom qu'il accompagne est précédé du mot 'àwọn' il peut signifier aussi 'les'. 'Náà' n'est pas un vrai article ; il n'est qu'un marqueur d'un déjà dit ou d'un connu. Voilà pourquoi, il va à la fois avec le nom singulier et pluriel. Dire 'òkùnrin náà ti dé' – 'L'homme est arrivé' veut dire qu'on a déjà parlé de cet homme, que l'homme est connu par l'interlocuteur. 'Náà' signifie donc ce qu'on connaît déjà. A vrai dire comme le déterminant défini du français, 'náà' aussi bien que 'yíí', l'équivalent de 'ce', et 'cette' par leur fonctionnement, ne sont que des éléments marquant une reprise d'un déjà dit. Le fait que le yoruba ne connaît pas la catégorie d'articles comme français, est même confirmé par la possibilité d'emploi d'un nom sans aucune détermination là où son emploi est obligatoire en français surtout dans l'emploi du nom 'président' dans le texte ci-dessus

pour reprendre 'El-hadj Arisekola' et comme il est montré dans les phrases qui suivent surtout, pour exprimer le générique :

*Obìnrin kò se finú hàn : Il ne faut pas dévoiler ses secrets aux femmes
omodé òní ni àgbà òla : L'enfant d'aujourd'hui deviendra grand demain.*

*Mo rí eye lórí igi lówùró òjó àjínde : J'ai vu un oiseau sur un arbre le jour de
la résurrection*

Néanmoins, on peut avoir des contextes où en français c'est 'ce N' qui va s'imposer sur 'le N' comme éléments de reprise. Considérons par exemple l'extrait du journal 'Le Monde du 6 août 1981 cité par B. Combettes dans "Pour une grammaire textuelle": (1983:83)

Dans l'état actuel de sa préparation, le budget 1982 comprend un certain nombre de crédits non affectés, dont la destination finale sera, précisément, de financer le plan pour l'emploi = formation professionnelle, mesures diverses pour l'emploi des jeunes, ... etc, L'abaissement de l'âge de la retraite fera partie de ce plan... Cette politique, pour le gouvernement, impliquera une grande rigueur...

Dans ce contexte, l'emploi de 'le N' comme élément de reprise globalisante aurait évidemment de fortes chances d'être compris dans un autre sens. Autrement dit, si l'on utilise le SN 'la politique' à la place de 'cette politique' pour reprendre les propositions précédentes, il peut être lu comme renvoyant à la politique en général. Le démonstratif apparaît donc comme un moyen de renforcer le lien entre antécédent et substitut, l'article défini n'étant pas toujours suffisant pour établir ce rapport et pouvant renvoyer à une autre 'réalité'. L'on peut donc dire que l'emploi du déterminant démonstratif enlève cette possibilité d'ambiguïté que l'emploi du défini peut entraîner.

En fait, ce genre d'emploi du démonstratif est obligatoirement exigé lorsqu'il s'agit de la reprise contextuelle là où le SN utilisé pour reprendre les informations dans le contexte, n'a jamais été mentionné. D'où l'emploi du SN 'cette politique' dans le passage ci-dessus.

Ce genre d'emploi obligatoire de 'Ce N' peut se présenter également en yoruba comme le témoigne le passage suivant, tiré du roman Ogboju Ode:

*o si fun mi ni odidi atāre mērin ...o so fun mi pe bi ijamba ba de ... ti mo mu
eyo atāre kan jé nibę, ngo ni iyę ni apa, ng o si ma fo kakiri... Nigbati mo dan
ogun yi wo, amubi-ina ni.(D.O.Fagunwa;op.cit:10)*

*Il donne moi boîte atare quatre... Il dit pour moi que si danger arrive.. que je
prend graine atare une manger de là, j'aurais ailes à bras, je volerais
partout.... Quand j'essaie gris-gris ce
voir , efficace est la.*

*Il m'offrit quatre boîtes d'atare.... en me disant que si jamaisun cas de danger
se présenta... et je mangeais une graine de atare, j'aurais des ailes au bras et
je volerias partout. Quand j'essayai ce gris-gris, je le trouvai
remarquablement efficace.*

L'emploi du déterminant 'nã' pour déterminer le nom 'ogun' dans ce contexte, n'est pas souhaitable comme il est difficile d'utiliser son équivalent français 'le' pour déterminer le nom 'gris-gris' puisque ce sont les propositions précédentes qui indiquent ce dont parle le narrateur – 'le gris-gris', - sans avoir du tout explicitement mentionné ce SN préalablement. Dans ce genre de cas, c'est le déterminant démonstratif qui l'emporte sur le déterminant défini dans les deux langues.

(ii) **Un nom, plusieurs déterminants en yoruba et en français**

Par ailleurs, il est à remarquer qu'alors qu'en français le pluriel des déterminants 'le' et 'ce' se fait en leur ajoutant un 's' pour former un seul mot; le pluriel de leurs équivalents en yoruba se forme autrement. Autrement dit, 'nã', dont l'équivalent français est le défini 'le', a comme forme plurielle, le pronom personnel de 3^e personne du pluriel 'àwọn', utilisé comme déterminant qui l'accompagne. Et alors que la forme au singulier du déterminant 'nã' se place après le nom qu'il détermine, le déterminant défini au pluriel se place avant le nom déterminé et la plupart du temps, il est accompagné de 'nã' qui est placé après le déterminé. Pour ce qui concerne le déterminant démonstratif au pluriel, il y a plusieurs possibilités: i) soit on précède le nom du déterminant 'àwọn' et puis on place le démonstratif 'yi' après ce nom, ou ii) on utilise le démonstratif composé 'wonyi' ou 'wønni', placé après le nom, qui tout d'abord est précédé du déterminant 'àwọn' comme on le lit dans les textes qui suivent:

- a) *qomo mi, nje iwø mò pe kò si ohun kan ti mbø ninu aiye yi ti o koja alafia bẽ?*
N jø iwø si mø pe kò si ohun to o logo ju riran ilu eni løwø lø? Awon nkan meji wonyi ni iye lori ju wura ati fadaka lø (D.O.Fagunwa; op. cit: 49).

Enfant mon, est-ce-que toi sais que pas chose une qui se trouve dans ventre monde ce qui dépasse bonne santé?. Est-ce que toi également sais que pas chose qui il a honneur plus que aider patrie sien? Les chose-deux ces ont prix sur tête plus que or et argent.

Mon enfant, sais-tu qu'il n'y a rien au monde qui soit plus précieux que la bonne santé?. Sais-tu également qu'il n'y a rien de plus glorieux que de rendre service à sa patrie?. Ces deux choses sont beaucoup plus précieuses que de l'or ou de l'argent.(D.O. Fagunwa / O.Abiaye; op. cit: 78-79)

- b) *Bayi ni on (Alade-igbo) tun sq tirè ti o ba ti ara rè lø, qoran nã tile su mi patapata, olukuluku awon iwin yi sa nbu mi ni.(D.O. Fagunwa ; op. cit:11)*

Comme ci, lui (Alade igbo) aussi dit siens, qu'il s'en alla j'en ai marre de tout, chaque les gnomes ce injure moi.

Ce fut sur ce ton que lui (Alade igbo) aussi porta un jugement sur moi et puis il repartit. J'en eus assez! Chacun de ces gnomes ne faisait que deme jeter des injures. (D.O. Fagunwa / O. Abioye; op.cit: 17)

Le texte a) montre l'emploi du SN awon nkan meji wonyi pour reprendre les deux questions posées antérieurement et 'nkan', la tête de ce syntagme, dont l'équivalent français est 'chose', est déterminé par trois déterminants. Ce n'est pas cependant, le nombre de déterminants utilisés qui montre qu'un nom est au pluriel puisque le pluriel n'est pas marqué en yoruba sur le nom. Dans le texte a), c'est tout d'abord, le numéral 'meji' -- deux-qui est post posé par rapport au nom et le déterminant 'awon' dont l'équivalent français est 'les' et qui est antéposé, qui montrent que le nom 'nkan' est au pluriel. En fait, dans ce SN, l'on peut dire que les trois déterminants qui sont tous au pluriel, sont des marques du pluriel. Mais c'est grâce à l'emploi du déterminant 'wonyi' qu'on peut réaliser dans ce contexte, la détermination démonstrative; D'où l'emploi du déterminant 'ces' pour rendre ces déterminants yoruba en français. Cependant, il est possible d'utiliser simplement le déterminant 'wonyi' sans le prédéterminant 'àwọn' pour arriver à avoir la détermination démonstrative au pluriel en yoruba mais son emploi accompagné du prédéterminant 'awon' est plus fréquent et plus recevable. L'on peut dire simplement 'nkan wonyi' pour signifier 'ces choses' surtout à l'oral. Comme il a été montré dans le texte a), alors que le français se contente d'utiliser deux déterminants antéposé au nom, en yoruba, il y'en a trois dont un seul, - 'Àwọn', est antéposé et les deux autres sont postposés.

D'ordre général, sauf le pronom personnel 'awon', utilisé comme déterminant et les déterminants indéfinis qui sont, la plupart du temps, antéposés, les numéraux et la plupart des déterminants en yoruba, y compris l'adjectif possessif, sont toujours postposés au nom

qu'ils déterminent. Cet état de choses se présente dans le passage b) ci-dessus où le déterminant indéfini 'olúkúlùkù', dont l'équivalent français est 'chacun' ou 'chaque', s'utilise avec 'awọn' pour déterminer le nom 'iwin', - gnome. On voit qu'ils sont tous les deux antéposés par rapport au nom. Force est de le dire ici qu'il est impossible d'utiliser ce déterminant indéfini en yoruba, pour déterminer un nom pluriel sans être suivi du déterminant 'àwọn'. C'est avec l'emploi du déterminant 'yi' qui est post posé au nom qu'on arrive à avoir un déterminant démonstratif : Le déterminant 'àwọn' n'est qu'une marque de pluriel car le 'yi' comme on l'a déjà signalé, s'utilise pour déterminer un nom au singulier et ce, quand il n'est pas accompagné par 'àwọn' précédent le nom; D'où l'emploi de 'ces' comme l'équivalent français du SN yoruba, : 'Àwọn + N + yi' .

Concernant le numéral fonctionnant comme déterminant d'un nom, le yoruba se sert comme le français, des numéraux pour indiquer le nombre de choses ou de personnes dont il s'agit. Le français utilise 'un' ou 'une', l'équivalent de ọkan/kan en yoruba comme déterminant d'un nom indéfini:

Un homme est arrivé. Une femme est arrivée
okùnrin kán ti dé. Obìnrin kán ti dé

mais à la différence du français, le yoruba peut utiliser le numéral 'kan' comme déterminant avec un autre numéral. Alors que c'est cet autre numéral qui indique le nombre de l'objet déterminé, le déterminant 'kan' montre toujours l'indéfini ou bien le non - spécifique voire ce dont on n'est pas sûr à propos du nom. A titre d'exemple, lisons les phrases qui suivent:

*Mo ro fun un...bi Elegbede-ode ti gbo oró ti awon eiye meji kan
n so.*

*Je dis pour lui... comment Elegbede-Ode a entendre mot que
les oiseaux deux un disaient.*

*Je lui racontai... comment Elegbede-Ode avait compris la
conversation des deux oiseaux...*

Donc c'est le déterminant 'kan' qui marque l'indéfini des objets en l'occurrence 'les oiseaux' mais cette 'indéfinition' n'est pas évidente en français car l'emploi du déterminant 'des' n'est qu'un emploi de l'article contracté, 'de + le' et non pas celui de 'des' indéfini en ce sens que l'emploi du déterminant numéral 'deux' a comme fonction ici la définition de l'objet. Plus encore, l'article contracté n'est qu'une forme de l'article défini. Par contre, en yoruba, malgré l'emploi du numéral 'meji' l'équivalent de 'deux' comme déterminant, la détermination n'est pas pour autant définie à cause de l'emploi de 'kan' qui signifie 'un'; ce qui veut dire qu'il s'agit de certains oiseaux, non nommés, inconnus voire bizarres.

De plus, bien que le SN 'eyé meji kan' puisse s'utiliser sans le déterminant 'awon'; l'emploi de ce SN sans ce déterminant dans ce contexte aurait un autre sens. C'est grâce à l'emploi du déterminant 'awon', que l'on peut comprendre qu'on a déjà parlé de ces oiseaux. Écrire simplement, 'qró ti eiyé meji kan n so', c'est dire du général et non pas du particulier. Ce SN donc ne serait pas utilisé comme élément de reprise comme il l'est avec le déterminant 'awon' pour reprendre les deux oiseaux dont on nous a déjà parlé antérieurement dans le roman mais dont on ne connaît pas grand chose. D'où l'adjonction du déterminant indéfini 'kan'.

(iii) **L'emploi du déterminant éloigné du nom en yoruba et son équivalent en français.**

Certains cas se présentent en yoruba où dans une phrase, le déterminant peut ne pas avoir un contact direct avec le nom qu'il détermine et ces cas peuvent provoquer dans quelques mesures, des problèmes de détermination du nom que le déterminant détermine. Ce genre de cas peut se produire dans les conditions suivantes:

1. lorsque le nom est déterminé d'abord par une proposition relative déterminative qui est suivie d'un autre déterminant;

2. lorsque le SN est composé de deux noms et chacun de ces noms a son déterminant. Alors qu'en français le déterminant est en tête du groupe nominal, en yoruba il se place après. Donc, lorsque le groupe nominal est composé d'un nom et d'autres éléments qui le suivent, le déterminant se place après ce groupe de mots et non après le nom ; d'où son éloignement du nom. Autrement dit, le déterminant détermine le nom et ses compléments et non simplement le nom seul. Voyons à titre d'exemple les phrases suivantes:

- a) Ileri ti mo se yi, ileri alaironu ni (D.O.Fagunwa, op.cit:49)
Promesse que je fait ce, promesse insensé c'est.
Cette promesse que j'ai faite, c'était une promesse d'un insensé.

- b) Asa won ti mo ti kàsilè wonyi yio fihan yin pe ọdun keje ti Kako ti nba iyawo rè gbe ni mo ba ni Igbo-nla.(D.O. Fagunwa, op.cit.: 52)

Coutume leur que je énumérer à terre ces montreront que année septième que Kako avec femme sa habiter est je rencontre le à Igbo-nla. Leurs coutumes que j'ai énumérés montreront que c'était la septième année que Kako habitait avec sa femme que je l'ai rencontré à Igbo-nla.

- c) mo rora fa mo itakun ti o di mo igi ti mo dana si idi rè yi.(D.O.Fagunwa, op. cit. : 6)

Je grimpe contre plante que il attache à arbre que je met feu à fesse son ce
Je grimpai sur la plante qui s'attache à cet arbre sous le pied duquel j'avais fait le feu.

- d) ona ti Imodoye fì soro yi dara pupo(D.O.Fagunwa, ibidem.57)
Voie que Imodoye met dire mot ce bien très.

La manière dont Imodoye a prononcé ce discours était très bonne.

- e) ... o je ki mba Kàkó ti on ti mariwo ope lara ni ojo igbeyawo rè yi.
(D.O.Fagunwa,ibidem.:52)

Il permet je rencontre Kako et lui et feuille de palmier à corps à jour mariage son ce.

Cela me permit de rencontrer Kako vêti de feuilles de palmier ce jour de son mariage.

De l'exemple a) jusqu'à l'exemple d) l'on témoigne de l'emploi des déterminants démonstratifs 'yi', 'wonyi', 'yi', et 'yi' respectivement, qui se placent à la fin de la phrase ou de la proposition. Dans l'exemple a) le seul nom capable d'être déterminé est 'Ileri' qui veut dire 'promesse' mais le déterminant démonstratif 'yi' qui le détermine se place bien loin de lui à cause de la proposition relative déterminative 'ti mo se' -- que j'ai faite; déterminant lui aussi, le nom et placé immédiatement après ce nom. Syntaxiquement parlant, placer le déterminant 'yi' immédiatement après le nom 'ileri' avant la relative, n'est pas recevable dans ce contexte en yoruba.

C'est la même raison qui explique le placement du déterminant démonstratif 'wonyi' après la proposition relative déterminative 'ti mo ka sile' - que j'ai énumérés; qui détermine elle aussi, le nom 'Aṣa'; un nom qui est également déterminé par l'adjectif possessif 'wọn' étroitement placé après le nom. Dans ce genre de construction, le problème d'ambiguïté peut se poser en ce sens que l'on peut lire le déterminant démonstratif 'wonyi' comme ayant affaire non au nom 'Aṣa' qu'il détermine vraiment dans ce contexte mais à 'ile'- terre, un autre nom qui précède immédiatement ce déterminant. Donc la partie de la phrase 'sile wonyi' peut se lire pour signifier 'à ces terres' alors que la phrase toute entière veut dire que le déterminant a affaire au nom 'Aṣa' pour signifier 'ces coutumes'.

L'exemple c) présente lui aussi, un cas presque similaire à celui du b) en ce sens qu'il y a comme dans la phrase b), l'emploi de la relative 'ti mo dana si idi rè', qui sépare le déterminant démonstratif 'yi' du nom. Ce cas est néanmoins un peu plus complexe en ce sens que les deux noms dans la phrase en l'occurrence 'igi' et 'idi'; arbre et pied respectivement, partagent les deux déterminants qui se trouvent entre eux, et à la différence de 'aṣa' et 'ile'

dans la phrase b) qui n'ont aucune relation, les deux noms ici sont syntaxiquement et sémantiquement reliés; l'un est la partie de l'autre. Autrement dit, bien que les deux déterminants 'rè' et 'yi' (à part la relative) soient étroitement liés au nom 'idi', ce n'est que le déterminant possessif 'rè' qui le détermine et ce possessif anaphorique a comme antécédent le nom 'igi' qui a comme déterminant, lui, le démonstratif 'yi'. Le SN 'idi rè' qui signifie 'son pied' veut dire 'le pied de l'arbre'; d'où la traduction française réalisée sous forme de 'cet arbre sous le pied duquel...'

L'ambiguïté que peut provoquer l'éloignement du déterminant du nom qu'il détermine est plus évidente dans la phrase d). Il en est ainsi parce que le déterminant démonstratif 'yi' peut être utilisé pour déterminer et le nom 'qro' auquel il est étroitement lié et le nom 'qna' qui est déterminé d'abord par la relative 'ti Imodoye fi soro'. Donc la phrase peut être interprétée comme: (a) la manière dont Imodoye avait prononcé ce discours était très bonne ou (b) Cette manière dont Imodoye avait prononcé le discours était très bonne. En fait, bien que l'interprétation adéquate et correcte de la phrase soit la deuxième, la structure phrastique du yoruba favorise la première interprétation puisque c'est immédiatement après le nom 'qro', l'équivalent de 'discours' qu'est placé le déterminant démonstratif 'yi' dont l'équivalent français est 'ce', 'cet', 'cette' ou 'ces'.

Une chose est à noter: sans l'emploi de la relative dans les quatre phrases (a-d), pour déterminer les noms, la construction phrastique serait difficilement possible en yoruba et quand il est possible, les éléments de reprise n'auraient pas les mêmes interprétations référentielles qu'on leur donne dans les textes et cela peut bloquer la narration. Car si l'on dit par exemple, 'qna yi dara pupo'-cette manière est très bonne- dans l'exemple d) sans la mention de la relative et sans la mention préalable du nom 'qna', la phrase n'aura aucun rapport avec l'histoire et le lecteur ne comprendra rien de la phrase. Cette phrase serait lue comme 'cette voie est très bonne'.

Pour ce qui concerne l'exemple e) 'ojo igbeyawo' est un mot composé déterminé par deux déterminants 'rè' et 'yi' - 'son' et 'ce' respectivement, mais juste comme le cas dans l'exemple d) chacun des composantes possède son déterminant, mais d'une manière différente de celle des noms dans la phrase d) 'ojo igbeyawo' signifie 'jour de mariage' et on parle du mariage de Kako, l'un des personnages principaux du roman, qui est l'objet de narration dans cet exemple. Le déterminant 'yi' a affaire au SN 'jour du mariage' et non au 'mariage' lui-même, bien qu'il soit plus proche du nom 'igbeyawo' qu'au nom 'ojo'; d'où sa traduction en français comme 'ce jour'. Et puisqu'il s'agit du mariage de Kako, 'rè' l'équivalent du déterminant possessif 'son', sa et ses, est utilisé pour reprendre 'Kako' d'où l'emploi de 'rè' pour déterminer 'igbeyawo' l'équivalent de mariage. Par conséquent, toute la proposition est traduite comme suit: Ce jour de son mariage. Bien que le nom 'ojo' puisse prendre le déterminant 'yi' immédiatement après lui quand il est utilisé seul comme un mot, le placement de ce déterminant immédiatement après le nom produira une phrase irrecevable en yoruba dans ce contexte: 'ojo yi ti igbeyawo rè', ce qui est possible dans la structure du français: Ce jour de son mariage.

(iv) Les déterminants indéfinis en yoruba et en français

On a traité jusqu'ici des déterminants définis et démonstratifs en yoruba. Il existe quand même d'autres éléments que l'on peut utiliser comme déterminants du nom dans la langue. Parmi ces éléments sont les équivalents de ce qu'on appelle en français des adjectifs indéfinis. Ces adjectifs déterminatifs indéfinis peuvent s'utiliser seuls ou avec d'autres déterminants pour déterminer un nom.

Considérons tout d'abord, l'emploi du déterminant indéfini 'gbogbo' dont l'équivalent français est 'tout'. Alors que cet indéfini français a des variantes selon le nombre et le genre du nom qu'il détermine, son équivalent yoruba reste toujours invariable pour déterminer

n'importe quel nom. Et tout comme son équivalent français, le déterminant 'gbogbo' peut s'utiliser avec d'autres déterminants comme l'article défini, l'adjectif possessif et le démonstratif, et il peut s'employer tout seul aussi. Mais à la différence de son équivalent français qui peut simplement déterminer les pronoms personnels de première et deuxième personnes du pluriel parmi d'autres pronoms, 'gbogbo' peut en plus, déterminer la troisième personne du pluriel, c'est-à-dire l'équivalent de 'ils' et 'elles'.

Considérons les phrases suivantes à titre d'exemple pour voir comment ce déterminant indéfini s'utilise dans la phrase en yoruba:

- a) ... gbogbo wa fi ohun kan wipe: 'A o se tiwa' (D.O.Fagunwa,op.cit:57)
... tout nous utilise voix une dit que; Nous ferons le nôtre.
... nous disons tous en unisson que nous ferons le nôtre
- b) ... Gbogbo won si fi ogun pa ibon won (D.O.Fagunwa,op.cit.55)
... tout eux/ils donc utilise gris-gris frotter fusil leur
... ils frottèrent tous leurs fusils de gris-gris.
- c) gbogbo ēbu ti o bu ọmọ araye, ko si ọkan ti kò ba wọn mu. (ibidem:9)
Tout injure que il injure enfant monde, pas un qui ne marche eux
Tous les injures qu'il passa à l'être-humain lui allèrent bien
- d) ... gbogbo ara rè n da òrun pa ni, ehin rè gbogbo npọn kòkò
tout corps son donne odeur tuer quelqu'un, dent son tout brun.
Tout son corps émit de mauvaise odeur, toute ses dents sont terriblement brunes.

Dans les exemples ci-dessus, on voit que l'indéfini 'gbogbo' aussi bien que ses équivalents français 'tout et 'tous' sont utilisés dans les phrases a) et b) pour déterminer les pronoms personnels 'wa' et 'wọn', les équivalents de 'nous' et 'ils' respectivement, utilisés comme éléments de reprise pour reprendre dans le roman les SN 'Ogboju ọdẹ' et 'les preux

chasseurs' respectivement. Dans la première phrase, l'emploi du pronom 'wa' indique l'inclusion du narrateur alors que lorsque le narrateur dit 'gbogbo wọn', il se réfère à tous les autres chasseurs dont il ne fait pas partie. Bien qu'il soit possible de dire 'Nous tous' en français comme l'on peut le dire en yoruba – 'gbogbo wa', l'emploi de 'tout' comme déterminant pour déterminer 'eux' est difficile : tous eux; et dire 'tous ils' 'ils tous' est totalement impossible en français. Par contre, la structure phrastique et grammaticale de la langue yoruba permet ce genre de détermination du pronom; d'où 'gbogbo wọn' dans la phrase b).

Les phrases c) et d) montrent l'emploi du déterminant 'gbogbo' pour déterminer les noms 'ẽbu', 'ara', et 'ehin' dont les équivalents sont 'injure', 'corps' et 'dent' respectivement. Comme en français, ces noms sauf 'ehin' se précèdent du déterminant, mais rien n'empêche l'emploi antéposé de 'gbogbo' pour déterminer le nom 'ehin' aussi. Comme il est montré avec le nom 'ara' on peut dire 'gbogbo ehin re'. Toutefois, lorsque le déterminer 'gbogbo' est accompagné d'un autre déterminant tel que le possessif comme il est montré dans l'exemple d), il doit précéder le nom tandis que le possessif doit se placer après le nom. Mais lorsque les deux déterminants se mettent après le nom, 'gbogbo' se place après le possessif comme il est montré dans la phrase d) où 'gbogbo' détermine 'ehin'. Par ailleurs, lorsque 'gbogbo' est accompagné du déterminant 'àwọn', l'équivalent de 'les', juste comme en français, il se place avant le déterminant: 'Gbogbo awọn ẽbu rè'... Tous ses injures... Pourtant 'Gbogbo àwọn ehin rè' et 'àwọn ehin rè gbogbo' signifient la même chose: Toutes ses dents. Par contre, lorsqu'on dit 'Gbogbo àwọn òré ọmọ ò mi' et 'Òré gbogbo àwọn ọmọ ò mi' on ne dit pas la même chose bien que le déterminant 'gbogbo' se place avant et après le nom òré. respectivement dans ces deux phrases comme il l'est par rapport à 'ehin' dans les syntagmes 'gbogbo awon ehin re' et 'àwọn ehin rè gbogbo' qui signifient la même chose. Quand on dit 'Gbogbo àwọn òré ọmọ ò mi', cela veut dire 'Tous les amis de mon enfant', ce qui signifie en

d'autres termes, que mon enfant a plusieurs amis alors que quand le syntagme est; 'òré gbogbo àwọn ọmọ ò mi', on veut dire: L'ami de tous mes enfants. Ici, il s'agit d'un seul ami qu'ont tous mes enfants. Autrement dit, dans le premier cas, j'ai un seul enfant qui a plusieurs amis tandis que le deuxième cas indique que j'ai plusieurs enfants qui ont tous, un seul ami. Néanmoins, le déplacement du déterminant 'gbogbo' n'est pas possible lorsqu'il détermine un pronom. Il se place toujours avant le pronom et jamais après: Gbogbo ìyèn: Tout cela, Gbogbo yin: Vous tous, Gbogbo wa : Nous tous, etc.

D'autres déterminants indéfinis qui méritent d'être traités sont 'olúkúlùkù' et 'òpòlopò'. Comme le déterminant 'gbogbo'; ces déterminants peuvent s'utiliser pour déterminer et le pronom et le nom. Mais à la différence de 'gbogbo' qui ne peut pas s'utiliser seul comme un pronom, ces deux mots, quand ils ne sont pas accompagnés d'un nom, peuvent exister seuls pour reprendre un nom déjà mentionné et qu'ils déterminent antérieurement. Et encore, à la différence de 'gbogbo' aussi, qui peut se déplacer pour se placer avant ou après le nom, ces éléments déterminatifs ne sont que des prédéterminants: ils se placent toujours avant le nom ou le pronom qu'ils déterminent:

- b) opolopo awon ode kò iti ide nigbati awa ti de. (D.O. Fagunwa, op.cit:55)
Beaucoup les chasseur est pas venir quand nous sommes arrivés.
Nombreux étaient les chasseurs qui n'étaient pas encore arrivés quand nous, nous sont arrivés.
- c) opolopo nkan ni o rò fun mi (D.O. Fagunwa, ibidem:51)
Beaucoup chose est il dit pour moi
Il m'avait raconté beaucoup de chose
- d) opolopo won a ma tikarare yo sile bi on ba ti nrin lo (D.O. Fagunwa, ibidem:67)
Beaucoup eux/ils eux-mêmes sortent terre quand lui marche aller.
Beaucoup d'entre eux sortirent eux-mêmes quand il marcha .

e) *Olukuluku won a ma mu pasan kekere kan lòwò (D.O.Fagunwa,ibidem:67)*

Chaque eux tient fouet petit un à main.

Chacun d'eux tient à main un petit fouet.

La phrase a) montre l'emploi de 'opolopo' comme déterminant du nom 'qdé' bien que dans la version française, son équivalent se rend comme un adjectif qualificatif attribut 'nombreux'. En yoruba, son emploi dans cette phrase n'a rien de différent de celui de 'gbogbo' dont l'équivalent 'tout' est considéré en français comme un adjectif indéfini. Comme l'indéfini 'gbogbo' peut être suivi du déterminant défini 'awon', 'òpòlopò', lui aussi, est suivi de ce déterminant défini. En fait, 'òpòlopò' détermine le nom 'qdé' et il peut exister seul comme déterminant sans le défini 'awon' comme il est montré dans son emploi comme déterminant de 'nkan' dans la phrase b). Néanmoins, ce déterminant est réalisé en français comme ce que la grammaire scolaire appelle 'adverbe' – 'beaucoup'. Plus encore, comme 'gbogbo' peut s'utiliser pour déterminer les pronoms, le déterminant 'opolopo', lui aussi, peut être utilisé pour déterminer les pronoms comme le témoigne la phrase c).

Le déterminant 'olukuluku', lui aussi, opère comme 'òpòlopò': il peut s'utiliser pour déterminer et le nom et le pronom comme il est démontré dans la phrase e). Dans son emploi pour déterminer un nom, on peut dire 'olukuluku awon iwin yi ni pasan kan': Chaque gnome/ Chacun des gnomes a un petit fouet.

(v) **L'adjectif possessif comme déterminant en français et en yoruba**

Comme il a été montré plus haut, à quelques exceptions près, l'emploi de l'adjectif possessif pour déterminer les noms en yoruba, ressemble à celui du français. Mais alors que le possessif se place en français avant le nom qu'il détermine, il se place après lui en yoruba et la marque de nombre de ce qui est possédé n'est pas évidente en yoruba sur l'adjectif possessif comme il l'est en français. De plus, c'est grâce au défini 'awọn' qu'on arrive à savoir que le nom déterminé par le possessif yoruba est au pluriel:

<i>Ehín rè n pón kankan-</i>	<i>Awọn ehín rè n pón kankan</i>
<i>Dent <u>son</u> brun terriblement-</i>	<i>Les dents <u>son</u> brun terriblement</i>
<i><u>Sa</u> dent est terriblement brune-</i>	<i>Ses dents sont terriblement brunes.</i>

Mais il est toutefois difficile de déterminer dans certains emplois du possessif comme déterminant, le nombre de possesseur de l'objet déterminé, surtout quand il s'agit d'une propriété partagée. Par exemple quand on dit:

Níbo ni ìlú yin?- ce qui veut dire 'où est votre ville?'

à un enfant, on n'entend pas respecter le petit bien qu'on s'adresse à lui seul, mais c'est parce qu'on se réfère à la ville où le petit et tous les autres habitants habitent. Autrement dit, il est difficile d'entendre en yoruba 'Níbo ni ìlúù rẹ?' -qui veut dire en français 'où est ta ville?' parce que la ville est considérée comme une propriété partagée. Le problème que ce genre d'ambiguïté dans l'emploi des déterminants 'rẹ' et 'yín' peut poser au niveau de la grammaire textuelle se situe au niveau du fait que l'interlocuteur ou bien le lecteur peut penser que le locuteur se réfère à l'enfant et à ses camarades. Autrement dit, le problème de l'ambiguïté peut se situer au niveau de l'assignation du référent au nom déterminer par le déterminant 'yín'.

Une autre chose à signaler concernant l'emploi du possessif comme déterminant se situe aux niveaux syntaxique et sémantique. Considérons, pour mieux analyser ce point, ce que dit le narrateur du roman Ogboju Ode à propos de Efoiye, un des preux chasseurs et son arc:

... *bi on kò tilè ri nkan nā bo ba sa ti sò pe on fè ki ofa on lo ba a, ofa re yio wa nkan nā ri....(D.O. Fagunwa,op.cit:56)*

...*si lui ne même voir chose la, s'il dit que lui veut que arc son va rencontrer la, arche son chercher chose la voir.*

...*même s'il ne voit pas la chose, il suffit qu'il dise à son arche d'aller la rencontrer, cette arche ira à la recherche de cette chose.*

L'emploi du pronom logophorique 'on' comme adjectif possessif déterminant le nom 'ofa' - 'arche', aide à éviter le problème d'ambiguïté que l'emploi de 'rè' à sa place peut poser. Si au lieu de 'on' on met 'rè', cet adjectif possessif peut renvoyer à une autre personne que Efoiye, alors que cette confusion est évitée avec l'emploi de 'on'. Ce genre de problème se soulève surtout lorsqu'il s'agit de discours indirect. Par contre, dans la version française où cette tournure n'est pas possible, il y a la possibilité de prendre l'arc de Efoiye pour l'arc d'une autre personne ou pour l'arche de Efoiye. Plus encore, cette tournure permet d'éviter la répétition du SN 'ofa rè' en yoruba. Mais en français, la traduction des deux déterminants 'on' et 'rè' est 'son', donc on est obligé, si l'on fait la traduction littérale, de répéter 'son arc' deux fois:

...*kí ofà on lò bá a, ofa rè yóò wá nkan náà ri*
...*que son arche va la rencontrer, son arche cherchera la chose à trouver.*

A part l'adjectif possessif, le yoruba dispose de la possibilité d'employer le pronom possessif comme déterminant:

Bi o ti fun mi ni ɔgun nã tan, o ba ona tirè lo. (D.O.Fagunwa,op.cit:10)

*Comme il donne moi gris-gris le fini, il poursuit voie le sien aller
Après m'avoir donné le gris-gris , il continua son chemin*

'tirè', un pronom possessif qui veut 'le sien' est utilisé ici pour déterminer le nom 'ɔna' - chemin. En fait 'ɔna tirè' veut dire littéralement 'le chemin de lui ou tout simplement 'le sien chemin'. Cet emploi du pronom possessif comme déterminant était possible dans l'ancien français mais son usage en français moderne n'est plus toléré. A la place du pronom possessif, on se sert de l'adjectif possessif comme déterminant du nom en français. Le yoruba, lui aussi, dispose de cette possibilité d'emploi de l'adjectif possessif comme déterminant comme il a été montré plus haut, mais le pronom possessif est utilisé comme déterminant pour mettre l'emphase sur le nom et pour distinguer le nom qu'il détermine des autres noms possibles. Donc 'ɔna tirè' veut dire 'son chemin et non pas le chemin d'une autre personne' alors que 'ɔna tirè' signifie simplement 'son chemin'.

(vi) **Conclusion**

De tout ce qui précède, bien que les deux langues disposent des éléments déterminatifs dans des formes différentes et de natures diverses, il est évident qu'il y a des lieux de convergence et de divergence au niveau d'emplois de ces déterminants dans les deux langues.